



AUTORISATION PARENTALE – SORTIE HALLE DE LA MACHINE 14/12/2022

Je soussigné (e)

Responsable légal de l'enfant / des enfants

AUTORISE

- Mon /mes enfant(s) à participer à la sortie **HALLE DE LA MACHINE** organisée le **mercredi 14 décembre 2022 à Toulouse;**
- Les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ou évènement mettant mon/mes enfant(s) en danger ;

JE CERTIFIE

- Mon/mes enfant(s) ne présente(nt) pas de contre-indication médicale pour la pratique des activités prévues ;
- Mon/mes enfant(s) ne prend aucun médicament ou traitement médical. Si c'est le cas, je m'engage à remettre les médicaments et l'ordonnance aux professionnels.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ

Rdv à 13h30 au #58 situé au 58 avenue du Languedoc, 31470 Saint-Lys. Le départ se fera en minibus à 14h00. Nous serons de retour vers 17h/17h30.

Le montant de la sortie est de 5€ et 8 places sont disponibles.

Pour accéder à la sortie, il est nécessaire : de remplir cette fiche (autorisation parentale), être adhérent pour l'année 2022-2023, être à jour de sa cotisation (10€), remplir « la fiche complémentaire jeunesse » et régler la participation financière à la sortie.

L'inscription pour la sortie est prise en compte lorsque le règlement est effectué.

- Chèque N°..... Chèque vacances N°..... Espèces.....

Recommandations, précisions supplémentaires à apporter à l'équipe d'encadrement concernant votre enfant (allergies, traitement médical, difficultés de santé...) :

.....
.....
.....
.....

Date et signature des parents précédées de la mention « lu et approuvé »